

**TABLEAU RECAPITULATIF
de l'ensemble des enfants accueillis en 2020**

Nom des enfants accueillis	Totale rémunération « Salaire net imposable » du bulletin de salaire pajemploi <i>(hors heures complémentaires et supplémentaires)</i> + les indemnités	Somme à déduire 3h de SMIC x nombre de jours de présence sur l'année (ou nombre d'heures sur l'année/8)	Somme qui reste à déclarer
Totaux :			